

Comparaison internationale de l'organisation de médecine spécialisée de second recours en ambulatoire

Lucie Michel, Julien Mousquès, Zeynep Or

Période de réalisation : 2017-2018

Contexte

Un axe important de recherche à l'Institut de recherche et documentation en économie de la santé (Irdes) porte sur l'efficacité du système de soins, tant sous l'angle de son organisation que de ses modalités de financement (Irdes, 2017). Les projets de recherche qui s'intéressent à la performance du système de soins associent simultanément la dimension ambulatoire et la dimension hospitalière. En effet, la conviction qu'une meilleure articulation des trajectoires de soins des personnes entre la ville et l'hôpital, et notamment un recours plus adéquat à l'hôpital, permettra d'améliorer l'efficacité du système de soins est à l'origine des multiples réformes qui se sont succédées ces dernières années. Elle s'exprime aujourd'hui avec la notion de parcours de soins qui nécessite l'organisation d'une prise en charge globale et continue des patients au plus proche de leur lieu de vie.

Ce projet, en collaboration avec France Stratégie, s'intéresse plus spécifiquement au continuum et à la gradation des soins entre les soins primaires et secondaires, en ville et à l'hôpital. Le Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie (Hcaam) a identifié, dans un avis récemment publié (Hcaam, 2017), les tendances ayant cours dans le secteur des soins spécialisés et le second recours, et les enjeux associés en matière de :

- **ressources humaines** : spécialisation croissante, fragmentation et accessibilité en proximité qui se dégrade, rigidité de la formation et manque de flexibilité dans les parcours professionnels, planification locorégionale ;
- **organisation** : recours, adressage et parcours, notamment pour les patients chroniques, coordination, voire intégration entre niveaux de soins et secteur, utilisation des progrès techniques et technologiques ;
- **modèles de financement.**

Objectifs de l'étude

Dans ce cadre, cette recherche se propose, par le prisme d'une comparaison internationale, d'analyser les rôles et fonctions tenus par les spécialistes dans le champ des soins de ville dans différents pays, leur organisation et mode de financement, mais aussi leur articulation, voire intégration avec les acteurs des soins primaires et l'hôpital.

Nous avons donc pour objectif de comprendre le fonctionnement des organisations différentes dans la prise en charge des pathologies spécifiques (qui fait quoi, comment) et de décrire le modèle économique derrière chaque organisation. Pour cela, nous proposons de réaliser une comparaison internationale ne visant pas à l'exhaustivité, mais plutôt à identifier des exemples d'organisations actuelles ou à étudier de façon approfondie des alternatives.

Méthodes

Afin d'analyser l'organisation de la médecine spécialisée dans divers pays, nous réaliserons des études de cas avec l'objectif de fournir des monographies sur la prise en charge des pathologies spécifiques. La méthode d'étude de cas, largement utilisée dans les recherches qualitatives en sciences sociales, permet l'exploration et la compréhension des questions ou sujets complexes. Elle est considérée comme une méthode de recherche robuste, en particulier lorsqu'une enquête approfondie et holistique est essentielle (Yin, 1994 ; Gomm et al., 2000).

Nous mobiliserons une approche pluridisciplinaire, principalement économique et sociologique, pour mener les études dans un nombre raisonné de pays. Ces études de cas seront l'occasion d'approfondir les modes de fonctionnement tant économiques et professionnels qu'organisationnels par une description la plus complète possible des dispositifs observés.

Afin de cadrer les analyses de cas et les questions abordées à travers les pays, nous nous concentrerons sur quelques spécialités et pathologies majeures, leurs prises en charge présentant des enjeux importants et variés. Nous allons conduire des entretiens semi-directifs avec les experts référents de chaque pays, puis avec des acteurs de terrain lors des visites sur site.

Les différentes étapes de ce projet seront présentées devant un comité de pilotage dont la composition sera définie par le Hcaam. Ce projet donnera lieu à au moins une publication Irdes.